

Bassin versant de la Rivière Pot au Beurre



DANS CE BULLETIN

La Pot au Beurre en action	1
Bilan des actions réalisées en 2019	2
2019, pas si pire que ça finalement	5
Le suivi de la qualité de l'eau au service du projet collectif : Pourquoi ?	6
Un 5 centimètres qui en dit long !	8
Plus rusé que les pesticides	10
Des gestes à poser pour votre environnement !	11
Programme ALUS Montérégie	12
Partenaires du projet	12

LA POT AU BEURRE EN ACTION : LES PRODUCTEURS SE MOBILISENT POUR LEUR BASSIN VERSANT !

Comment concilier les usages agricoles et fauniques dans un bassin versant aussi névralgique ? Depuis 2017, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et les acteurs de ce territoire se mobilisent pour améliorer la qualité de l'eau et les agroécosystèmes de la Rivière Pot au Beurre.

Oui, la Pot au Beurre est en action ! Et c'est grâce à des producteurs et partenaires impliqués autour d'un projet collectif agricole rassembleur qui vise à améliorer la qualité de l'eau par l'implantation de pratiques agroenvironnementales et l'amélioration de la gestion des sols et des intrants agricoles dans le bassin versant. En mettant les producteurs au cœur des changements de pratiques agricoles, ensemble nous identifierons les solutions novatrices adaptées à chaque ferme.

Et si tous ensemble, on passait à l'action à la grandeur de notre bassin versant, car chaque action posée sur vos fermes compte. La somme de ces actions individuelles bénéfiques réalisées par les agriculteurs conduira à une agriculture durable dans le bassin versant de la Pot au Beurre et ultimement bénéficiera à l'agroécosystème du lac Saint-Pierre. « *Souvent quelques petits gestes qui s'additionnent ici et là dans notre système donnent des résultats impressionnants* » Paul Caplette (bulletin des agriculteurs, 18 février 2020).

Pour rappel ! À titre de projet collectif, les producteurs du bassin de la Pot au Beurre peuvent bénéficier d'une aide financière à 90 % du programme Prime-Vert – Volet 1, interventions en agroenvironnement par une entreprise agricole. **Pour plus de détails sur le programme, renseignez-vous auprès de vos conseiller(ère)s et/ou de la coordonnatrice du projet.**



BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

En 2019, le projet collectif a accompagné les producteurs dans la mise en place d'actions au sein de leurs entreprises en réalisant des aménagements visant à contrôler l'érosion et à améliorer le bilan environnemental du bassin versant. Ces projets se sont concrétisés grâce à la mobilisation volontaire des agriculteurs et leur accompagnement par les agronomes du territoire. La collaboration des partenaires du territoire est un atout indéniable au succès du projet.

Volet sensibilisation et transfert de connaissances

- Des entreprises rencontrées individuellement et des actions mises en place à la ferme pour améliorer le bilan environnemental du bassin versant;
- Trois (3) rencontres du comité avisé pour la planification des stratégies de mobilisation, plan d'action annuel et activités de partage et transfert de connaissances;
- Deux (2) journées au champ en collaboration avec les agronomes du Groupe ProConseil, Les Patriotes et K. J-Desmarais (consultante);
- Une (1) journée de transfert de connaissances organisée par la MRC de Pierre-De Saurel en collaboration avec le comité de bassin versant;
- Une (1) activité de codéveloppement et mentorat en petit groupe avec les productrices et producteurs afin de favoriser l'émergence de solutions novatrices mieux adaptées à leur ferme. Cette première activité sur la thématique de la santé des sols s'est concrétisée grâce à la collaboration du Groupe ProConseil.



Journée champ, Fermes de Ste-Victoire et des Trèfles, 12 juillet 2019, Sainte-Victoire-de-Sorel



Journée vitrines à la ferme pour la réduction des risques liés aux pesticides en grandes cultures, Céréales Bellevue, 5 septembre 2019, Saint-Robert



Journée vitrines à la ferme pour la réduction des risques liés aux pesticides en grandes cultures, Ferme SPRÉDOR, 5 septembre 2019, Sainte-Victoire-de-Sorel



Activité de codéveloppement et mentorat, Groupe santé des sols, 26 février 2020, Saint-Robert

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2019 (SUITE)



Journée sur la gestion de l'eau, 12 décembre 2019, Saint-Gérard-Majella

Volet actions au champ

- Plus de **60 ouvrages** de conservation des sols (avaloirs, stabilisation de drains, déversoirs enrochés, bassin sédimentaire);
- Plus de **1 500 hectares** en cultures de couverture (intercalaires, dérobées, blé d'automne, céréales d'automne) et autres pratiques de conservation des sols (prairies, semis direct, sans travail du sol);
- Stabilisations de **40 fossés** et **24 drains** réalisées dans le cadre des travaux d'entretiens des cours d'eau par la MRC de Pierre-De Saurel;
- Plus de **11 km** de bandes riveraines élargies avec plantations d'arbres, arbustes, herbacées pour pollinisateurs et aménagement de prairies riveraines;
- Végétalisation de berges avec arbustes indigènes pour un total de **2 319 mètres**. Ces plantations se sont faites en arrimage avec les travaux d'entretien des cours d'eau : **2 145 mètres** pour la décharge des terres noires (1^{re} Rivière Pot au Beurre, branche 10) et **174 mètres** pour la branche 8, 2^e Rivière Pot au Beurre.



Cultures intercalaires
(Ferme de La Vallière)



Déversoir enroché
(Ferme Claude Dufault)



Bandes riveraines élargies
arbustives (Ferme de La Vallière)

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2019 (SUITE)



Bandes riveraines élargies arbustives le long de la 1^{re} Rivière Pot au Beurre
Ferme de Ste-Victoire



Ferme des Trèfles



Haie brise-vent multistratée double rangée : pendant et après travaux (Ferme J.A Paquin)



Prairie riveraine (Céréales Bellevue)



Bandes riveraines élargies arbustives avec prairie riveraine (Ferme Raynical)

COMITÉ DE BASSIN VERSANT : DES PRODUCTEURS ET PARTENAIRES MOBILISÉS !



Une des 3 rencontres du Comité bassin versant, municipalité de Saint-Robert, 11 mars 2020

2019, PAS SI PIRE QUE ÇA FINALEMENT !!!

Par Jessy Pelletier, Ferme Jessy Pelletier, Saint-Aimé

2019 aura été une année particulière. Il ne faut pas baisser les bras pour autant et planifier d'essayer de nouvelles approches pour les prochaines années. C'est toujours la peur d'essayer qui nous fait abandonner. Depuis quelques années, les écarts de conditions météo s'amplifient. Ce résumé vient décrire qu'il existe des solutions innovantes grâce à des pratiques culturales à introduire sur vos fermes pour passer plus facilement au travers des saisons avec des conditions météo difficiles.

Après avoir analysé l'année 2019, je me suis rendu compte que nos revenus étaient comparables à 2017 et 2018. Dans nos rotations depuis 3 ans, il y a juste 25 à 30 % en maïs grain. En faisant plus de rotations de cultures ça répartit le risque, réduit la compaction des sols à l'automne, maintient les rendements de soya élevé et offre la possibilité d'échelonner les travaux et finir plus tôt à l'automne. En introduisant les plantes de couverture (intercalaires et engrais verts), le sol est plus en santé et s'adapte mieux aux conditions climatiques extrêmes. Chez nous, les sols de type loam organique étaient très difficiles en semi-direct, mais avec les plantes de couverture, ça aide beaucoup. Par ailleurs, depuis quelques années, l'entreprise a commencé à réduire les apports d'intrants chimiques dans les champs sous couvertures végétales et même avec une année difficile comme 2019, les rendements économiques étaient au rendez-vous !

Plusieurs agriculteurs sont en questionnement : comment, quoi faire au printemps 2020 pour préparer le sol. Pour ceux qui se questionnent, il ne faut pas faire du semi-direct imprévu et non planifié, sinon vos rendements seront moins bons. Il faut le prévoir sur du long terme et se bâtir un plan de rotations. En 2020, nous suivrons notre planification déjà établie à l'avance et nous serons à 85 % en semis direct majoritairement sous couverts végétaux vivants. En ayant terminé tôt en 2019, les racines des plantes de couvertures ont travaillé et les champs sont déjà prêts pour 2020.



Semis direct de maïs grain le 15 mai 2019 sur une couverture de seigle vivant

Crédit photo : Jessy Pelletier



Semis de soya I.P sur une couverture de seigle vivant

Crédit photo : Jessy Pelletier

LE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU AU SERVICE DU PROJET COLLECTIF : POURQUOI ?

Par Sophie Bélanger Comeau, Direction de l'agroenvironnement et du milieu hydrique,
du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Comme dans la majorité des bassins versants à vocation agricole, la qualité de l'eau des diverses branches de la rivière Pot au Beurre est dégradée. C'est ce que révèlent les données recueillies depuis le début du projet collectif en 2015. Heureusement, le portrait de la qualité de l'eau de ce cours d'eau peut fournir un point de départ intéressant à quiconque veut adopter ou poursuivre la mise en œuvre de pratiques agroenvironnementales efficaces.

Construire le portrait de la qualité de l'eau

Depuis les débuts du projet collectif en 2015, des échantillons sont prélevés entre les mois de mars et de décembre. Plus de 200 échantillons d'eau ont ainsi été recueillis dans trois branches principales de la rivière Pot au Beurre, soit la Première rivière Pot au Beurre, la rivière Bellevue et la Petite rivière Pot au Beurre.

Plusieurs indicateurs de la qualité de l'eau sont analysés : le phosphore total (Ptot), les matières en suspension (MES) et les nitrates et nitrites (NOx). Comme une photographie, chaque résultat renseigne sur l'état de l'indicateur à un moment précis. Plus le nombre d'échantillons augmente, meilleur est le portrait de la qualité de l'eau : c'est ainsi qu'il se construit graduellement et gagne en robustesse.

Ce portrait se précise davantage lorsque les échantillons sont recueillis dans un grand éventail de débits d'eau (étiage, crue, etc.). Cela est d'autant plus vrai dans le bassin versant de la rivière Pot au Beurre, où l'on trouve quantité de petits cours d'eau très réactifs aux événements de pluie.

Les diatomées benthiques sont également des indicateurs de la santé des cours d'eau. Ce sont des algues microscopiques vivant, notamment, sur les roches qui tapissent le fond des cours d'eau. Elles sont échantillonnées annuellement, à la fin de l'été. Pour le bassin versant de la rivière Pot au Beurre, il existe des données sur quatre ans à deux des trois stations, soit la rivière Bellevue et la Petite rivière Pot au Beurre.

Les diatomées sont très sensibles à leur environnement, particulièrement aux concentrations en nutriments (phosphore et azote). Lorsque les nutriments sont en concentrations importantes dans un cours d'eau donné, la proportion de diatomées sensibles à la pollution y diminue et la proportion de diatomées tolérantes y augmente. L'indicateur utilisé est l'Indice Diatomées de l'Est du Canada (IDEC v. 3). Il permet d'accorder une cote de 0 à 100 et se divise en quatre classes d'intégrité biologique, de A (bon état) à D (très mauvais état).

Stations d'échantillonnages (4 juin 2019)



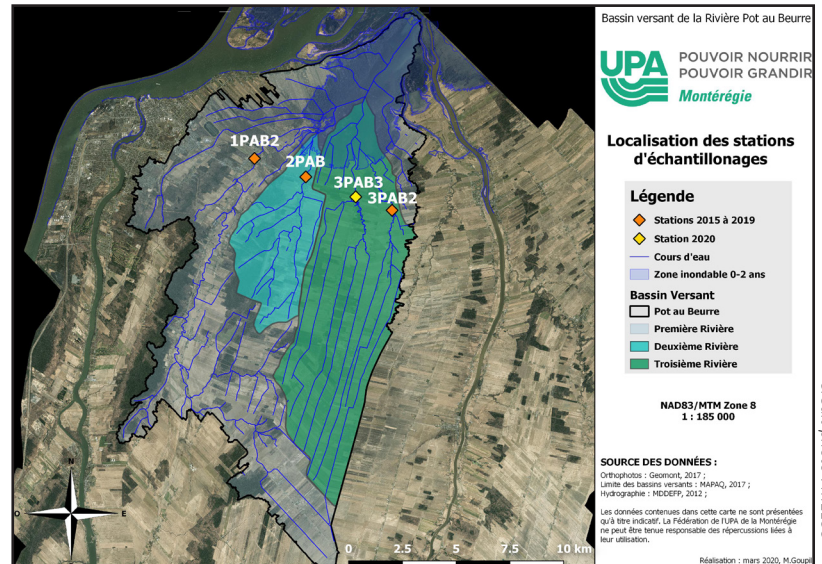
1^{re} Pot au Beurre



2^e Pot au Beurre



3^e Pot au Beurre



Zoom sur la Rivière Pot au Beurre : comment ça va ?

Les données récoltées pendant quatre ans dans les principales branches de la rivière Pot au Beurre (2015 et 2017-2019) permettent de tracer un portrait sommaire de la qualité de son eau. En voici les faits saillants.

Les analyses physicochimiques de l'eau révèlent que :

- 95 % des échantillons analysés pour le Ptot présentent une valeur supérieure au critère de qualité établi pour la protection des cours d'eau contre l'eutrophisation (30 µg/L). La concentration moyenne de ces échantillons est de 2,8 fois le critère, soit 84 µg/L;
- 80 % des échantillons analysés pour les MES présentent une valeur supérieure à la valeur repère qui départage les eaux de qualité douteuse et de qualité satisfaisante (13 mg/L). La concentration moyenne de ces échantillons est de 2,8 fois la valeur repère, soit 36 mg/L;



Crédit photo : Martine Grenier MELCC

Diatomées sur roches au fond du cours d'eau

- 37 % des échantillons analysés pour les NOx présentent une valeur supérieure au critère de protection de la vie aquatique (2,9 mg/L). La concentration moyenne de ces échantillons est de 1,6 fois le critère, soit 4,64 mg/L.

Les échantillons de diatomées benthiques révèlent que les communautés dominantes sont composées d'espèces très tolérantes à la pollution, représentatives du très mauvais état du cours d'eau :

- 100 % des échantillons prélevés (8) sont de classe D (très mauvais état). Cette classe est associée à un milieu eutrophe, caractérisé par de fortes concentrations de phosphore (entre 71 et 163 µg/L; Campeau et coll., 2013). Ces résultats sont conséquents avec les concentrations de phosphore observées.



Diatomées vivantes (vue au microscope)

En action pour la Rivière Pot au Beurre : se mobiliser pour une eau de surface de qualité !

Bien que ce portrait sommaire traduise un état dégradé du bassin versant de la rivière Pot au Beurre, il est assez représentatif de la majorité des bassins versants agricoles ayant fait l'objet d'un projet collectif au cours des dernières décennies. Le portrait dressé dans cet article permet de cerner et de quantifier les problématiques propres à la rivière Pot au Beurre. Il permet de déterminer les pratiques agroenvironnementales qui devraient être privilégiées pour réduire l'impact des activités agricoles sur la qualité du cours d'eau.

Enfin, la mise en œuvre d'actions efficaces et pérennes en agroenvironnement est un prérequis pour l'amélioration tangible de la qualité de l'eau. Leurs effets bénéfiques sur la qualité de l'eau seront observables à long terme seulement. La participation à une action collective est d'autant plus pertinente dans votre bassin versant!

Crédit photo : Isabelle Lavoie INRS-ETE

UN 5 CENTIMÈTRES QUI EN DIT LONG ! Bilan d'un inventaire ichthyologique d'une portion de la Rivière Pot au Beurre

Par Roxanne Dubois et Paul Messier, techniciens de la faune, Société d'Aménagement de la Baie Lavallière (SABL)

Un poisson sensible ou capricieux ? Des menés d'herbe dans la Rivière Pot au Beurre

Cinq centimètres, c'est ce que mesure en moyenne le Méné d'herbe, un si petit poisson ayant pourtant la capacité de faire déplacer vents et marées pour rétablir ses populations. En 2019, la Société d'Aménagement de la Baie Lavallière (SABL) avait pour mandat¹ d'effectuer un inventaire dans un secteur de la 3^e Rivière Pot au Beurre (branche 13), dans la municipalité de Yamaska, avant les travaux de restauration des berges.



Localisation du site à l'étude.
3^e Rivière Pot au Beurre, branche 13.

LE MENÉ D'HERBE- NOTROPIS BIFRENATUS



Famille : Cyprinidés
Longueur maximale : 6,5 cm
Poids maximal : 1,0g
Période de reproduction : Mai à août
Nombre d'œufs : 278
Maturité sexuelle : 1 an
Longévité : 2 ans

Espèce jugée préoccupante (2004)

Au regard de la loi sur les espèces en péril du Canada (LEP)

Espèce vulnérable (Octobre 2009)

En vertu de la loi des espèces menacées ou vulnérables (LEMV) du Québec.

Le COSEPAC en 2013, a presque déclaré le mené d'herbe comme Espèce menacée, en raison du manque de données sur ce poisson.

Bonne nouvelle pour les agriculteurs du coin, le petit poisson était au rendez-vous ! Malgré le peu de données disponibles sur l'espèce, nous savons que celle-ci est probablement associée à une excellente qualité de l'eau. Le mené d'herbe a besoin d'une eau calme et peu turbide pour la chasse à vue des micro crustacés et de végétations abondantes, comme dans les herbiers aquatiques, pour la reproduction. Deux critères bien souvent rencontrés dans des cours d'eau en santé. Le mené d'herbe, au Québec, se retrouve surtout dans les milieux humides à proximité du fleuve Saint-Laurent. Il avait d'ailleurs été recensé lors d'une pêche historique effectuée en 1944, près du site d'échantillonnage, mais aucune mention n'avait été faite pour la pêche effectuée en 2016, par des biologistes du Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP).

¹ La SABL a été mandatée par la Fédération de l'UPA de la Montérégie dans le cadre d'un projet faunique financé par le Fonds pour dommages à l'environnement (FDE).

UN 5 CENTIMÈTRES QUI EN DIT LONG ! (SUITE)

Un poisson parmi tant d'autres : une biodiversité étonnante ! Méthode d'échantillonnage et résultats

L'inventaire a été réalisé sur une période de 5 jours consécutive. La portion ciblée était d'une longueur de 640 mètres, où 10 bourolles à cryprinidés ont été réparties également sur le tronçon à l'étude.

Cette méthode de capture représentait la seule méthode possible en considérant le faible niveau d'eau. Les bourolles étaient relevées chaque matin et les poissons capturés étaient identifiés, selon l'espèce et leur stade de développement. Ils étaient remis à l'eau en aval du site pour éliminer la recapture. Au total, 10 espèces différentes ont été identifiées, un résultat fort surprenant pour un cours d'eau d'à peine 2 mètres de large et d'une profondeur de moins de 50 cm d'eau ! Reste à voir si les résultats seront similaires à l'automne 2020 pour la pêche suivant la fin des travaux. À suivre...

Espèce	Adulte	Juvenile	Total
Mené d'herbe	9	0	9
Mené à nageoires rouges	1	0	1
Mené jaune	0	3	3
Mené à grosse tête	1	0	1
Meunier noir	9	18	27
Mulet à cornes	30	22	52
Épinoche à 5 épines	76	9	85
Crapet soleil	1	0	1
Fondule barré	1	0	1
Raseux-de-terre gris	1	0	1

Crédit photo :SABL



Bourolles



Mené d'herbe



Pêche réalisée par Roxanne Dubois, technicienne de la faune, SABL, septembre 2019.

PLUS RUSÉ QUE LES PESTICIDES

Par Paul Caplette, Céréales Bellevue, Saint-Robert

Si on continue de s'entêter à en appliquer partout, le couvert du presto va sauter...

Wow ! Pas de panique je ne suis pas en train de prétendre qu'on peut se passer de l'ensemble des pesticides en un clin d'œil. Mais quand on travaille sur l'évaluation des effets secondaires de nos pratiques dans notre bassin versant, un élément nous frappe en plein front. Notre problème majeur ce sont les insecticides appliqués sur les semences. Pas seulement les néonicotinoïdes qui sont maintenant réglementés, mais bien tous les nouveaux insecticides utilisés aujourd'hui. Si on fait une rétrospective, ce sont eux les responsables qu'on retrouve trop souvent et en trop grande quantité dans nos cours d'eau. Inutile de jouer sur les mots et se vanter de ne pas appliquer de néonicotinoïdes en se contentant d'appliquer un autre genre de produit qui, au final, se comporte de la même façon. Le pire c'est qu'ils sont utiles seulement dans 4 % des champs. Faut faire quelque chose ! La pression est déjà assez grande. Si on continue de s'entêter à en appliquer partout, le couvert du presto va sauter !

En fait, si je veux agir en bon père de famille et diminuer rapidement les effets secondaires de mes pratiques sur les cours d'eau, c'est le premier élément à remettre en question. En plus, c'est le plus facile à faire. Pas de changement de produit ou d'équipement, ni de dépistage chirurgical. J'ai seulement à mieux connaître mes sols et à déterminer si je possède des sections qui font partie du 4 %. Hey, Wake up gang ! Ça vient d'où l'idée d'en appliquer quasiment systématiquement partout ? Tout ça pour couvrir 4 % de risque ! Depuis 2012, on évalue le comportement de nos champs en comparant l'utilisation de semences sans insecticides versus celles traitées. Résultat, aucune perte majeure. Il y a eu plusieurs vitrines d'évaluations accompagnées de suivis agronomiques serrés pour démontrer qu'en général c'est possible de s'en passer. Nous sommes tellement convaincus que nous n'appliquerons aucun insecticide semence sur l'ensemble de notre ferme en 2020. Ça peut paraître inquiétant pour certains de peut-être subir une infestation. Pas compliqué, il ne suffit que de faire des îlots d'essai sur différents types de sol de notre propre ferme en prenant bien soin de retenir les services de notre agronome pour s'assurer d'un bon suivi. On a 96 % de chance de réussir.



Crédit photo : Paul Caplette

Produire plus et mieux

Connaissant ces faits, on pourrait se donner l'objectif de presque éliminer la pression insecticide dans l'ensemble de notre bassin versant de la Rivière Pot au Beurre qui se déverse dans NOTRE lac Saint-Pierre.

Tout est en place. Les semences sans insecticide sont disponibles à condition de commander tôt. En plus, elles sont maintenant moins dispendieuses.

Le service d'accompagnement est disponible. Maintenant, on passe à l'action. On pourra produire plus et mieux, tout en étant plus rusé que les pesticides.

Y a de quoi être fier !

DES GESTES À POSER POUR VOTRE ENVIRONNEMENT !

Par Michelle Breton, agronome et agricultrice, conseillère en agroenvironnement, Groupe ProConseil

Dans le projet du Bassin Versant du Pot au Beurre, les agriculteurs sont admissibles à des subventions bonifiées à 90 % pour des travaux Prime Vert. Ce programme est particulièrement intéressant pour une ferme qui désire implanter un brise-vent. Les bénéfices d'implanter un brise-vent sont nombreux : réduire l'érosion éolienne, maintenir une biodiversité, enrichir le paysage, mais prennent du temps avant de voir leur effet. D'où l'importance d'agir rapidement avec vos projets !

J'ai implanté ma haie brise-vent en 2014 qui comprenait 570 arbres, dont des caryers, des chênes rouges et à gros fruits, des érables rouges et à sucre et des noyers sur le paillis côté champ, et sur le paillis côté cours d'eau, 850 arbustes en talle de 10 avec des espèces indigènes comme l'aronie, le cornouiller, la symphorine, le sureau du Canada, la spirée et le physocarbe sur 30 arpents de long.



Lors de la plantation



Floraison des sureaux au printemps 2017

La plupart des clubs sont habilités pour monter des projets de biodiversité, dont des haies brise-vent. Au Groupe ProConseil, nous avons une agronome spécialisée en agroforesterie, Cécile Tartéra, et pendant sa sabbatique en 2020, notre collègue Catherine Mercier se charge du montage des demandes.

En 2019, plusieurs projets ont été réalisés par le Groupe ProConseil dont une haie de 900 m composée de 2 rangées pour un total de 300 arbres et 920 arbustes et une bande riveraine de 1350 m afin de préserver les berges de l'érosion. De nombreuses haies arbustives ont également été implantées dans un souci de favoriser la biodiversité au sein des exploitations agricoles.

Pour 2020, une dizaine d'aménagements sont prévus dont quatre haies brise-vent de longueurs comprises entre 600 et 1700 m, une bande riveraine de 1200 m, ainsi que divers aménagements tels des prairies et bandes fleuries.

PRIME-VERT 2018-2023 - PROGRAMME D'APPUI EN AGROENVIRONNEMENT

VOLET 1 - POUR LES ENTREPRISES AGRICOLES

AMÉNAGEMENTS AGROENVIRONNEMENTAUX DURABLES INTÉGRANT DES ARBRES ET DES ARBUSTES OU ÉTANT FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

- Augmente le rendement des cultures (en qualité et en quantité)
- Diminue la dérive des pesticides
- Réduit les coûts de chauffage ou de ventilation des bâtiments agricoles et améliore le bien-être des animaux
- Stabilise la rive et retient le sol ainsi que les éléments fertilisants
- Favorise la biodiversité et l'abondance des organismes bénéfiques
- Favorise la présence et la survie des pollinisateurs des cultures

Pour plus d'information sur ce programme visitez : www.mapaq.gouv.qc.ca/primevert

PROGRAMME ALUS MONTÉRÉGIE : 7 FERMES PARTICIPANTES EN 2019 DANS LA POT AU BEURRE



Cérémonie de remise des chèques ALUS Montérégie : Céréales Bellevue, Ferme Franjeamar et Ferme J.A. Paquin (Saint-Robert), Ferme Ste-Victoire, Ferme Raynical et Ferme des Trèfles (Sainte-Victoire-de-Sorel) et Ferme de la Vallière (Sorel-Tracy).

Le programme ALUS Montérégie, auquel participe financièrement la MRC de Pierre-De Saurel (2000 \$/an durant 5 ans), permet de compenser financièrement les producteurs agricoles pour les superficies destinées à la mise en place de projets d'aménagements écologiques. Les projets réalisés permettent de bonifier la biodiversité en milieu agricole et d'améliorer la qualité de l'eau et de l'air qui bénéficient à toute la collectivité. En 2019, ce sont 7,6846 hectares qui ont été conservés dans le bassin versant grâce à ce programme novateur. Les sept (7) fermes participantes ont mis en place des aménagements durables sur leurs fermes qui vont contribuer à produire des biens et services environnementaux au bénéfice de la collectivité.

Les producteurs du bassin versant intéressés par le programme ALUS ou les entreprises désireuses de soutenir les efforts environnementaux des agriculteurs sont invités à communiquer avec :

**Yasmina Larbi-Youcef, agronome, M. Env.,
Coordonnatrice du projet collectif**

Tél. : 450 774-9154, poste 5270 Courriel : ylarbiyoucef@upa.qc.ca

Pour plus d'informations sur le programme : www.upamonteregie.ca/ALUS

MERCI AUX PARTENAIRES FINANCIERS DU PROJET !

Le projet par bassin versant de la Rivière Pot au Beurre est rendu possible grâce à différents partenaires et à l'appui financier de :

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.



MERCI AUX AUTRES PARTENAIRES DU PROJET !

